



COLLOQUE FSU – 12 MARS 2008

Contre la précarité, pour des emplois stables et pérennes.

Vacataires, contractuel-les, contrats aidés, assistant-es d'éducation ou assistantes maternelles et familiales.... Nous sommes des dizaines de milliers dans la fonction publique (d'Etat, Territoriale et Hospitalière). Si l'on en croit les statistiques officielles nous représentons plus de 15% des effectifs des trois fonctions publiques dont une grande majorité de femmes.

Et pourtant, nous sommes invisibles, notre situation est tellement en décalage avec l'image commune de l'emploi public.

Mais, si nous sommes là c'est pour assurer des missions de service public parce que les emplois n'ont pas été créés en nombre suffisant ou n'ont pas tous été pourvus, pour effectuer de vraies fausses vacances, parce qu'il a été voulu que nos fonctions ne soient pas assurées par des fonctionnaires.

Or, la situation perdure. C'est ainsi que nous nous retrouvons des milliers d'année en année à renouveler nos contrats précaires afin que les missions de service public soient assurées. Certains parmi nous sont remerciés du jour au lendemain, un autre vacataire est recruté. Beaucoup connaissent le chômage.

La majorité est écartée de la possibilité d'obtenir à terme un CDI, les contrats courts et interrompus ne permettant pas d'atteindre les six années nécessaires. Ceux qui sont en CDI ne bénéficient pas des garanties apportées aux fonctionnaires par le statut.

Très souvent affectés sur des postes à temps non complet et donc à faible rémunération, nous sommes en situation de précarité, parfois de grande précarité. Et une fois encore ce sont surtout les femmes qui subissent ces situations de précarité.

Cette précarité se développe et n'épargne aucun ministère, aucune administration. Variable d'ajustement des politiques de l'emploi, nous n'acceptons plus que la précarité se généralise, qu'elle devienne un passage obligé pour un trop grand nombre de salariés, jeunes et moins jeunes. Nous constatons que les précaires d'aujourd'hui sont encore plus précaires, plus taillables et corvéables, plus mal payés et plus ignorés que les précédents. Cette situation est une des leviers de la dégradation du service public.

Assistants d'éducation, emplois de vie scolaire, personnels administratifs, techniques,

enseignants, agents d'entretien, chercheurs et enseignants-chercheurs, nous assumons toutes et tous des missions de service public. La pérennisation de notre situation atteste des besoins.

La volonté du Gouvernement de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite entraîne une très forte diminution des postes aux concours, passage obligé pour la titularisation d'un grand nombre d'entre nous. Par ailleurs, la réduction des recrutements risque de générer un recours encore plus massif à des personnels précaires pour répondre en urgence à la demande de service public.

Le gouvernement veut encore élargir les cas de recours aux contractuels et propose pour la Fonction Publique le recours à l'interim. Ce n'est pas acceptable.

Nous réclamons :

- L'arrêt du recrutement de nouveaux personnels précaires par la création d'emplois statutaires, correspondant à de nouveaux métiers ou à des missions déjà existantes ;
- Un plan de titularisation rapide, prenant en compte les services effectués, élaboré selon des modalités adaptées à chaque secteur ;
- que les personnes recrutées sur les emplois aidés se voient garanties une formation, la prise en compte des qualifications acquises et l'accompagnement vers un débouché professionnel, y compris dans la Fonction Publique.
- le rétablissement d'un statut de type MI-SE
- le réemploi de toutes et tous, une gestion des personnels fondée sur des règles collectives respectueuses des personnes et de leurs droits.

Ces mesures constitueraient une juste reconnaissance des missions effectuées et contribueraient au développement des missions et services publics. La FSU et ses syndicats réaffirment qu'une fonction publique assumant des missions de qualité est incompatible avec la précarité.